**Conseil des Droits de l’Homme des Nations Unies**

**33e session du Groupe de Travail sur l’Examen Périodique Universel**

**Genève, 6 – 17 mai 2019**

**Intervention de la République d’Albanie**

**sur l’EPU de la République démocratique du Congo**

**7 Mai 2019**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Monsieur le Président,

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation de la République Démocratique du Congo et la remercie d'avoir présenté son troisième rapport national. Nous félicitons RD Congo des efforts qu’elle a déployées depuis le dernier cycle d’examen et de sa coopération avec les mécanismes internationaux de défense des droits de l’homme.

Nous nous félicitons des efforts déployés en faveur de l’abolition de la peine de mort, toutefois il reste la réforme du Code pénal afin de rendre la norme applicable concrètement. Dans ce cadre, nous encourageons le Gouvernement du RDC de mettre en place un moratoire sur les condamnations à mort.

L’Albanie note avec satisfaction l’évolution constante d’un nouveau cadre institutionnel en matière de protection des droits de l’homme et félicite à cet égard l’installation de la Cour de Cassation et du Conseil d’Etat en juin 2018.

L’Albanie a pris bonne note et encourage la réalisation de nouveaux progrès sur la voie de l’élimination et la prévention de la violence sexuelle contre les enfants.

Enfin l’Albanie félicite la passation pacifique de pouvoir qui a eu lieu en janvier 2019.

Nous souhaitons faire les recommandations suivantes :

1. Ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui vise l'abolition de la peine de mort ;
2. Prendre toutes les mesures nécessaires pour accroître la participation des femmes à la vie publique ;

Merci Monsieur le Président.